

**Secrétariat administratif**

16 Place du Colonel Parisot | 32290 AIGNAN | Tél. 08 91 70 10 15 | Fax 05 62 03 84 52  
E.mail : contact@ufnafaam.org | Site : ufnafaam.org

SIRET 320 340 664 000 53 – APE 9499Z - TVA FR33 320 340 664 – Organisme de formation agréé n° 11755539175

# Annexes

## assemblées générales 10 et 11 juin 2017 à Aubervilliers

### Présentation des membres du bureau national et nouvelles candidatures.

Présidente : Martine Orlak, assistante familiale, au bureau national depuis juin 2001.  
Vice-président AF : Christophe Lamborot, assistant familial, au bureau national depuis juin 2012.  
Vice-président AM : Dorian Lalouette, assistant maternel, au bureau national depuis juin 2014  
Vice-président MAM : Alain Guarné, assistant maternel, au bureau national depuis 2016.  
Trésorière : Martine Nabot-Giordanengo, assistante maternelle, au bureau national depuis juin 2002.  
Trésorier adjoint : Laurent Ningres, assistant familial au bureau national depuis juin 2014  
Secrétaire : Ingrid Zielinski, assistante maternelle, au bureau national depuis juin 2011.  
Secrétaire adjointe : Sabine Sollier, assistante maternelle, au bureau national depuis juin 2012.

### Nouvelles associations, radiations et démissions.

#### Demandes d'adhésions associatives : 2

038	017	...	ABRACADA MOMES	DO ADRO	Graciette	3
079	017	...	LES M'AMOURS A MALICE	BAUDET	Annick	4

Radiations : [En cours de traitement, non finalisées]

Associations n'ayant pas réglé leurs cotisations au 31 Janvier 2017 [En cours de traitement]

#### Démissions : 4

035	004	153	ACAM CASTELBOURG	BOBON	Cécile	153
044	017	113	LES P'TITS LUTINS CHAPELAINS	JAMES/BELLIOT	Michèle/Gwennaëlle	31
044	017	129	AAMCLCS	DENICHERE	Martine	49
044	004	234	LES P'TITS LOU'S	LE ROUZO	Christine	31

#### Dissolution : 2

051	004	212	ASS.MAT 51	LELOUP/DORIAN	Rose-Marie/Dorian	56
064	004	134	AAMFA PYRENEES-ATLANTIQUES	LEBON	Chantal	71

Total des départs : 6 associations soit **391 adhérents**.

Total des entrées : 2 associations soit **7 adhérents**.

### Rapport d'activité et rapport financier 2016.

L'Ufnafaam a assis et a élargi tout au long de cette année 2016 sa présence, son savoir-faire auprès des institutions nationales, ministères, Cnaf et autres organisations du secteur de la Petite Enfance et Protection de l'Enfance et notre expertise semble porter ses fruits puisque nous sommes de plus en plus sollicités pour participer aux différents groupes de travail. Les réseaux des caisses d'allocations familiales en font partie également. L'accompagnement s'est poursuivi avec la création de nouveaux outils tels que le cahier d'exercices, le fascicule MAM. L'année fut riche en rendez-vous institutionnels et associatifs, les efforts conséquents pour nous maintenir à cette place de fédération nationale dont l'éthique reste assise.

## Actualisation des tarifs éditions.

	TARIFS 2017 EN VIGUEUR		Proposition tarifs 2018	
	public	adhérent	public	adhérent
ARC (au numéro)	7,00	7,00		
Contrat de travail et d'accueil à durée indéterminée (lot de 2)	12,00	5,00		
Contrat à Durée Déterminée (lot de 2)	5,00			
Contrat à Durée Déterminée (lot de 8)		4,80		
Contrat de travail occasionnel (lot de 2)	5,00			
Contrat de travail occasionnel (lot de 8)		4,80		
Agenda assistant maternel 2017	19,00	15,00		
Cahier d'exercices de calculs pour assistants maternels	15,00	12,00	<b>16,00</b>	<b>13,00</b>
Itinéraire d'une assistante maternelle employée par des particuliers	19,00	15,00		
Itinéraire d'un(e) assistant(e) maternel(le) en crèche familiale	19,00	15,00		
La convention collective des assistants maternels commentée	9,00	7,50	<b>11,00</b>	<b>8,50</b>
Itinéraire d'un(e) assistant(e) maternel(le) en MAM	9,00	7,50	<b>11,00</b>	<b>8,50</b>
Guide « Création d'une MAM »	8,00	5,00		
Actes Journées Nationales :				
– 43 : L'éducation en question (PDF numérique)	8,00	5,00		
– 83 : Qualité de l'accueil, accueil de qualité	14,00	11,00		
– 51 : Le ressenti des professionnels au travail	14,00	11,00		
– 75 : Attachement, séparation	14,00	11,00		
– 35 : Éducation, société, culture, comment se positionner?	14,00	11,00		
– 49 : Prendre soin de soi pour prendre soin des autres			<b>14,00</b>	<b>11,00</b>
Participation forfaitaire aux frais de port	3,00	3,00	<b>Moins de 1 kg : 3,00</b>	<b>au-delà : 5,00</b>

### Présentation et motivations des nouveaux candidats.

**Monsieur BIOULAC Pascal**, assistant familial à Congy dans le département de la Marne.

Vice-président de l'AAF de la Marne.

Cf fiche dépôt de candidature.



## Tarifs associatifs.

Cotisation associative (personne morale) :	2017	2018
– jusqu'à 400 adhérents	5,00 €	5,00 €
– au-delà de 400 adhérents	10,00 €	10,00 €
– MAM	9,00 €	9,00 €

Cotisation due une fois par association (cf. répartition des cotisations, page 3).

Cotisations individuelles (personnes physiques) :		
– au 1er janvier 2017	12,00 €	12,00 €
– après le 1er juillet (cf. répartition des cotisations, page 3)	7,50 €	7,50 €
– cotisation individuelle d'accompagnement de membres non affiliés	45,00 €	45,00 €

### Assurances :

– RCP + juridique + dommage aux biens (+ écoute et soutien psy pour les AF)	31,50 €
– voiture	32,00 €

La garantie voiture ne peut être prise seule, la RCP est obligatoire.

**Les tarifs 2017 seront négociés durant le dernier trimestre et ne peuvent être votés par l'assemblée générale sauf si elle décide d'intégrer les assurances dans chaque adhésion.**

### Circulaires :

– abonnement numériques pour un envoi par internet	10,00 €
--	---------

### Journées nationales d'étude et de formation :

– inscription individuelle (actes compris)	40,00 €	45,00 €
– inscription avec prise en charge de l'employeur ou non adhérents (actes compris)	85,00 €	95,00 €

## Modification de l'article 11 des statuts.

### ARTICLE 11. – COTISATIONS

Les montants des cotisations annuelles des membres actifs sont proposés au Conseil d'Administration et validés par l'Assemblée Générale. Ajout de la phrase : « Le montant de la cotisation intègre l'assurance RCP+J+DAB. »

Le mode de calcul et les modalités de paiement des cotisations sont précisés dans le Règlement Intérieur.

## Votes rapports, bilans, prévisionnels et tarifs.

Résolution 1 : rapport d'activité 2016.

Résolution 2 : exercice comptable 2016.

Résolution 3 : prévisionnels 2017.

Résolution 4 : tarifs 2018.

Résolution 5 : modification des statuts si inclusion de l'assurance à la cotisation

Résolution 6 : orientations 2017-2018.



## Lettre à l'attention des nouveaux présidents d'associations et des candidats à la reprise du poste accompagnés de leur président.

Vous le savez sans doute, l'Ufnafaam organise son assemblée générale le 10 juin 2017 sur Aubervilliers. Celle-ci débute à 13h30 et se termine le lendemain matin. **Nous vous invitons le samedi matin vers 10h00** avant que ne débute l'assemblée générale, pour vous rencontrer. Ceci est une invitation, vous n'êtes pas tenus d'y répondre. Cette sollicitation a pour objectif de vous accompagner dans vos premiers pas et d'entendre vos éventuelles interrogations.

**La reprise d'une association** n'est pas chose aisée et à ce titre vous pouvez avoir de manière légitime, des questions à soulever. Que ce soit de toute nature : autant sur le fonctionnement de l'association avec l'Ufnafaam mais aussi sur le statut de la profession que vous représentez auprès des services départementaux. Soyez assurés de notre disponibilité pour vous apporter des réponses dans l'esprit du partenariat associatif qui nous anime. C'est aussi parce que soulever des questions n'est pas toujours facile devant une assemblée représentée par des présidents maîtrisant ces rouages que nous avons tenu à organiser cette réunion. C'est à cette intention que nous rendons possible une rencontre entre nouveaux dirigeants associatifs et présidents actuels (en cas de reprise).

Nous en profiterons également de ce moment pour vous proposer une synthèse de l'organisation interne de l'Ufnafaam selon les postes afin que vous puissiez savoir vers qui ou vers quoi vous diriger quand vous en ressentez l'utilité et le besoin.

Si vous le souhaitez et si vous en avez la possibilité, vous êtes cordialement invités à participer à notre assemblée générale car c'est toujours un moment important, pour les dirigeants et pour nous, de pouvoir échanger, ensemble.

Dans tous les cas, votre venue apportera à l'Ufnafaam une richesse supplémentaire. Soyez assurés que toutes vos propositions seront bien accueillies, nous vous promettons d'y faire une grande place lors des réunions de bureau et lors des prochaines assemblées générales et conseils d'administration.